Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 16: I. Centre postal de Lausanne

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

94e année | Lausanne, 10 août 1968 | N° 16

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosandey, ing.; J. Favre, arch.; A. Métraux, ing.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION
F. Vermeille, rédacteur en chef; E. Schnitzler, ingénieur, et M. Bevilacqua, architecte, rédacteurs
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 46.—	Etranger	Fr. 50.—
Sociétaires	»	» 38.—	»	» 46.—
Prix du numéro	»	» 2.30	»	» 2.50

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande » N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1003 Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 450.—
1/2 »	» 235.—
1/4 »	» 120.—
1/8 »	» 62.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

I. LE CENTRE POSTAL DE LAUSANNE
Le nouveau centre postal de Lausanne, par Paul Gorin, directeur du IIe arrondissement postal, Lausanne.
La conception architecturale du bâtiment postal, par Maurice Bovey et Marcel Maillard, architectes, Lausanne.
Les installations pour le transport et le tri des colis, par O. Bütikofer, section de la technique postale, Direction générale des PTT.
Les installations de chauffage-ventilation et de climatisation, par Frédéric Chappuis, ingénieur ETS, Direction des constructions fédérales.
Bibliographie. — Carnet des concours. — Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

I. LE CENTRE POSTAL DE LAUSANNE

LE NOUVEAU CENTRE POSTAL DE LAUSANNE

par PAUL GORIN, directeur du IIe arrondissement postal, Lausanne

Trente-cinq ans après la mise en service de la « Sihlpost » de Zurich, les PTT suisses viennent de livrer à l'exploitation le centre postal de Lausanne-Gare, appelé à faire date dans l'évolution de leurs services postaux. Cette réalisation est un puissant bond en avant sur la voie difficile de la rationalisation postale. Avec ses nouvelles méthodes et ses nouveaux moyens de travail, elle préfigure le visage de la poste de demain : une poste non plus artisanale, mais industrielle parce que fortement mécanisée. Un nouveau style d'exploitation prend forme, dominé par l'exigence d'un rendement optimum face à un trafic en constante augmentation.

Chef-lieu d'un grand canton, Lausanne est appelé à jouer un rôle de plus en plus important en Suisse romande. Sa population a passé de 75 000 habitants en 1930 à plus de 135 000 en 1967. La proche banlieue de Lausanne, avec les villes de Prilly, Pully et Renens, se développe à un rythme encore plus accéléré. Pour le service postal, il faut également tenir compte du trafic de transit, car Lausanne fonctionne comme place de réexpédition pour la plus grande partie des cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais. Plus de 50 000 colis y sont traités par jour ouvrable.

Ces données ont été fondues dans le cadre plus vaste du nouveau régime d'exploitation postale actuellement à l'étude aux PTT suisses et qui vise à la rationalisation, sur le plan national, de toutes les opérations de tri et d'acheminement.

Dans le système de transport prévu, la poste aux lettres (lettres, cartes et journaux) sera séparée des colis postaux sur les lignes principales ; elle continuera à être acheminée par les trains voyageurs alors que les colis postaux seront confiés à des trains de messageries. Sur les lignes moins importantes, les deux catégories d'envois seront transportées ensemble.